

"Beau Dimanche Sur les Traces des Maquisards" L'Ain à Cheval 8 septembre 2024



Bulletin d'inscription
Réservation obligatoire avant le 31 août 2024
Nombre de places limité

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____ Licence N°: _____
Adresse : _____
CP : _____ Commune : _____
Tél : _____ E-mail : _____
Nom du Cheval : _____ / N° SIRE : _____ N° Puce _____

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____ Licence N°: _____
Adresse : _____
CP : _____ Commune : _____
Tél : _____ E-mail : _____
Nom du Cheval : _____ / N° SIRE : _____ N° Puce _____

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____ Licence N°: _____
Adresse : _____
CP : _____ Commune : _____
Tél : _____ E-mail : _____
Nom du Cheval : _____ / N° SIRE : _____ N° Puce _____

Je m'engage à respecter le règlement.
Fait à _____ le _____

Signature :

"Beau Dimanche Sur les Traces des Maquisards" L'Ain à Cheval 8 septembre 2024



Règlement

Ce règlement est applicable à tous les cavaliers et meneurs participants au Beau Dimanche Sur les Traces des Maquisards organisé par l'Ain à Cheval.

Pendant toute la durée de la manifestation les chevaux restent sous la garde et la responsabilité du cavalier.

Les cavaliers

Les cavaliers

- doivent croiser ou doubler les autres randonneurs, en adoptant impérativement le pas, en avertissant courtoisement;
- conserver les distances entre les chevaux (minimum 1,50 m)
- signaler un cheval qui botte en attachant un ruban rouge à la queue
- veiller à ne jamais galoper sur le goudron, et à maîtriser les allures
- veiller à ne pas affoler le bétail en trottant ou galopant sur un chemin longeant un pré
- porter un casque ou une bombe, obligatoirement s'ils sont mineurs,
- suivre les recommandations des organisateurs, en particulier pour le choix des allures en fonction du terrain et du relief
- ne pas sortir des sentiers et chemins sauf en cas de force majeure
- veiller à ne laisser aucun déchet dans la nature (papiers, mégots, ect...)
- respecter les règles qui s'appliquent de façon générale aux cavaliers

Les chevaux

Ils doivent :

- être pucés et à jour de leurs vaccinations obligatoires
- être en condition physique correcte et compatible avec l'activité pratiquée
- être assurés (Responsabilité civile)
- être équipés avec du matériel en bon état et adapté

Les cavaliers doivent être en possession du livret de leur cheval et le présenter aux organisateurs dès leur arrivée.

Je soussigné(e) _____, participant au Beau Dimanche organisé par l'Ain à Cheval le dimanche 8 septembre 2024, déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter. Je renonce à mon droit à l'image pour toutes les photos et vidéos effectuées lors de cet évènement, qui pourront être utilisées pour les communications de l'Association.

Fait à _____ le _____

Signature :

L'Ain à Cheval
contact@01acheval.fr

"Beau Dimanche Sur les Traces des Maquisards" L'Ain à Cheval 8 septembre 2024



Informations utiles



Le point de rassemblement se fera sur le plateau de Chamoise au lieudit Fontaine de sous Balme, sur la commune de St Martin du Fresnes.

Rendez-vous à partir de 8h30, pour :

- Contrôle des carnets des chevaux
- Café d'accueil
- Recommandations

Départ en groupe à 9h30 pour Nantua(11km) en passant par la Roche d'au-delà puis le Doigt du diable.

Descente sur le lac de Nantua avec une vue imprenable sur celui-ci.

Passage devant le mémorial de la déportation et arrivée au cloître de l'abbatiale pour stationner les chevaux.

Visite gratuite du Musée de la Résistance et repas tiré des sacs.

Visite de l'abbatiale (facultatif)

Départ vers 14h30 pour un retour aux vans (12km) en passant par Liamont, la source captée des Meules, la Tuilière, Chaumoux et arrivée ensuite au point de départ la Fontaine de sous Balme.

Le café du matin sera offert par l'Ain à Cheval. Ce circuit n'est pas adapté pour les attelages.

La visite du musée et de l'abbatiale sont également offertes aux accompagnants.

Belle randonnée à tous !

L'Ain à Cheval
contact@01acheval.fr